

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 24 novembre 2023

N° 2023 – 59



Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois et le 27 octobre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Date de convocation

Le 20/10/2023

Date d'affichage

Le 20/10/2023

**Objet de la délibération 2023-59 :**

**Extension et régularisation des  
installations classées de  
MULTISAC**

Présents : Messieurs BERAUD Jean-Yves, BARRET Denis, COSME Vincent, JACQUES Cyrille, GUILHOT Stéphane, MAZOYER Gérard, Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, JAMMES Sandrine, GIRAUD Corinne.

Excusés : Monsieur BOYER Joseph qui a donné procuration à Madame DELMAS Marie-Claude, Madame FELGINES Florence qui a donné procuration à Madame CHACORNAC Emmanuelle, Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine qui a donné procuration à Madame JAMMES Sandrine, Madame DURAND Claudine qui a donné procuration à Monsieur BERAUD Jean-Yves,

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le

28 NOV. 2023

Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine étant absente et impliquée sur le sujet n'a pas pris vote à cette délibération.

Et publication ou notification

du

28 NOV. 2023

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS.

Madame JAMMES Sandrine a été désignée secrétaire de séance.

Une demande d'autorisation d'extension d'un bâtiment et une régularisation de l'augmentation des activités de production de films plastiques a été déposée par l'entreprise MULTISAC exerçant sur la ZA de Chaspuzac.

Une enquête se déroule depuis le 30 octobre jusqu'au 1 décembre 2023 à 17 h.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le projet.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à demande d'extension d'un bâtiment et à la régularisation de l'augmentation des activités de production de films plastiques déposée par l'entreprise MULTISAC exerçant sur la ZA de Chaspuzac.

Pour :	12	
Abstention :	1	BOYER
Contre :	0	

AR Prefecture

043-214302333-20231124-2023\_59-DE  
Reçu le 28/11/2023

Fait et délibéré, le 24 novembre 2023,  
Au registre sont les signatures pour copie conforme



Le Maire,

BERAUD Jean-Yves

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**AR Prefecture**

043-214302333-20231124-2023\_59-DE  
Reçu le 28/11/2023